

## EDITORIAL

Encore un dossier sensible, la religion et donc la laïcité dans les armées. Nous vous laissons seuls juges des conclusions à en tirer. Pourtant, l'armée est celle de la République. La neutralité religieuse, comme la neutralité politique, doit être appliquée sans que cela n'exclue un rituel religieux commun, unitaire et minimum à toutes les religions que l'on pourrait intégrer dans le rituel militaire.

Dans ce même dossier, se pose aussi la question des minorités auxquelles on associe notamment une appartenance religieuse. La revue Politique étrangère de l'institut français de relations internationales, dans son édition d'automne, a publié un article intitulé « *Minorité et politiques étrangères : espace transnational et diplomatie globale* ». Sous la signature de Riva Kastoryano, directrice au CERI/CNRS-sciences-po, cet article fait une analyse particulièrement intéressante sur la problématique évoquée qui intéresse aussi la défense nationale.

En effet, la question de la loyauté à la France, aux institutions se pose dès lors qu'une armée, au service de la nation, est engagée. La conception française d'une nation d'intégration, sinon d'assimilation, est remise en cause peu à peu et le sera d'autant plus qu'elle sera gangrénée par les communautarismes ethniques, religieux mais aussi par la diabolisation, sinon la stigmatisation (mot à la mode) de ces débats. En effet, ceux-ci traitant de l'identité nationale, de la nationalité française, de l'immigration sont au cœur de cette problématique et cet article apporte une analyse scientifique et non politique ou émotionnelle à un sujet qui peut changer radicalement l'image de la France de demain.

Le président

## Sommaire

<b>La religion dans les armées : un pari incertain</b> .....	1
<b>Libre propos : de la force de frappe</b> .....	4
<b>Le coup de gueule ! Toujours des incertitudes sur le maintien du budget de la Défense</b> .....	5
<b>Le coup de cœur ! Des héros anonymes en France</b> .....	6
<b>Brèves</b> .....	6
<b>Bibliographie</b> .....	7
<b>Questions parlementaires choisies</b> .....	9
<b>Vie de la communauté de défense</b> .....	10

## La religion dans les armées : un pari incertain

Les appartenances religieuses dans l'armée changent, les unes pouvant s'opposer aux autres. La quête spirituelle des militaires est-elle de l'intérêt de la Défense Nationale ?

### L'expérience

Le mois d'avril est très rude mais le drapeau français flotte toujours sur la position française. La saison des pluies a commencé. Les avions ne peuvent plus se poser pour évacuer les blessés tant la piste est sous le feu de l'ennemi. Éliane se réduit inexorablement, découvrant les cadavres des jeunes français enterrés au petit bonheur sur le point d'appui. En contrebas, les tranchées sont inondées jusqu'à hauteur de poitrine et grouillent d'énormes asticots. Les hommes n'ont pas le moindre répit. Près du PC, l'antenne chirurgicale ne désemplit pas durant toute la bataille. C'est jusqu'à mille opérations que le médecin-commandant Grauwinn effectua. À Hanoï, on demande 600 volontaires pour sauter sur la position : *plus de 1 800 soldats se proposent sachant très bien qu'ils ne reviendront pas ; parmi eux, des centaines, non brevetés, sauteront pour la première fois de nuit*. Ils étaient cinq aumôniers à Dien Bien Phu, et les cinq témoigneront que les combattants se battaient et mourraient en héros animés par une force inouïe. À l'antenne chirurgicale, le Père Heinrich célébrait la messe du dimanche dans la salle d'opération sans que l'ennemi n'accorde pour autant au camp français le moindre répit. Les aumôniers se sont révélés être de formidables auxiliaires de vie que tous les combattants, toutes religions confondues, ont apprécié. A l'aube de la mort, le doute est permis pour tous les hommes et la présence d'un représentant de Dieu est un droit à leur accorder.

Nous sommes le 7 mai 1954, la rage au ventre, les défenseurs de Dien Bien Phu se rendent. « Avec le sourire » comme le dira le lieutenant Trapp en rendant son arme. La combativité exceptionnelle du camp français restera gravée dans les mémoires des communistes vietnamiens et l'on pourrait légitimement se poser la question de savoir comment les Français ont pu trouver cette force qui leur a permis de résister aussi longtemps. Dieu était-il au milieu des siens pour les accompagner à la mort, pour les pousser au sacrifice ? A-t-il sélectionné des « élus » qui allaient sauter sur la cuvette sans espoir d'en revenir ? Soixante ans après, alors que notre société est en quête de spiritualité, la tentation serait grande d'aborder sous cet angle le sacrifice de tous ces hommes portant l'uniforme français.

Pourtant, sans remettre en question l'action menée par les aumôniers, ce n'est pas Dieu qui était le moteur de cette force mais la fierté d'être français, d'appartenir à un pays libre, à une République défendant des valeurs qui valaient la peine de mourir pour elle. Les unités les plus combattives avaient aussi cette particularité d'avoir développé un esprit de corps hors du commun, les hommes étaient solidaires les uns aux autres ne formant qu'un seul et même combattant face à l'adversité et à la douleur. L'esprit de combativité a trouvé là sa principale force, avec ou sans l'aide de Dieu, tout dépend où le combattant le place dans sa vie. Quoiqu'il en soit, le fait de tuer un autre homme place le respect des concepts religieux qui prônent l'amour du prochain après celui de l'intérêt de la France. Le drapeau tricolore, celui de la République, est le symbole de la vraie croyance du militaire.



« La cohésion, sans esprit de différence »

### Notre époque

En 2010, le respect des pratiques religieuses est au cœur de notre armée. La recherche de spiritualité ne touche pas uniquement l'armée française, pour preuve à la porte de l'Europe, le rapprochement qui s'effectue entre l'Église orthodoxe et les forces armées russes. Le mouvement conservateur religieux gagne en influence et il est de nature à inquiéter par les propos tenus. L'arme nucléaire est en effet vue par certains cercles extrémistes religieux comme une arme pouvant être éventuellement utilisée, car « l'humanité n'est en rien la finalité de notre monde. La survie de l'humanité est bien moins importante que la Lumière de Dieu ». Militairement, cette conception de la puissance nucléaire (non plus en tant que dissuasive, mais bien en tant qu'offensive) va à l'encontre du rôle de l'arme qui s'est construit dans les tourments de la Guerre Froide comme une

garantie de stabilité. Cette conception « ultra orthodoxe », de par sa base idéologique et le type de rhétorique employé, rejoint et même dépasse la conception iranienne de l'arme nucléaire. Le retour de la religion dans ces conditions est source d'instabilité.

En France, portée vers cette nouvelle génération de militaires issus de l'immigration et de la montée dans l'institution militaire, de l'islam, religion qui concerne environ trois et cinq millions de personnes (*mais dont seulement environ cinquante pour cent sont de nationalité française*), une aumônerie militaire musulmane est officiellement créée vendredi 18 mars 2005 dans les armées françaises par un arrêté signé de Michèle Alliot-Marie. Quoique que de plus naturel alors que les catholiques, les protestants et les juifs sont représentés au sein des armées ? Rien de choquant et c'est même justice et équité que la deuxième religion de France soit aussi représentée. Pourtant, vivre l'islam au sein de l'armée n'est pas aussi aisé qu'il pourrait paraître et peut poser des inquiétudes alors que le monde se divise progressivement sur fond de terrorisme en deux camps : celui des pays musulmans et des non musulmans. Dans les mouvements les plus extrémistes occidentaux cela se traduit par la menace de l'obscurantisme contre les valeurs d'un monde libre. Menace qui progressivement s'infiltrerait dans nos armées.

### Les difficultés, l'islam

Les armées françaises ont toujours été un lieu de brassage social et culturel. A la différence près que la religion n'a pas la place qu'elle pourrait occuper à l'avenir. Le risque serait qu'il n'y aurait aucun brassage au niveau des convictions qui verrait l'apparition des clans d'orientation religieuse ayant des motivations différentes à prendre les armes. 10 ou 20% serait la proportion de jeunes d'origine étrangère dans l'armée. Etant donné le passé colonial de la France, l'écrasante majorité d'entre eux est maghrébine, donc de religion musulmane. Nous assumons là notre passé. Le recrutement de ces jeunes s'effectue principalement pour occuper des postes subalternes en souscrivant pour la plupart d'entre eux des contrats à durée déterminée. L'armée est toutefois considérée par eux comme une chance de réussir une vie professionnelle et les recrues sont réellement motivées pour servir la nation. A la lecture d'études commandées par le ministère de la Défense, la pratique de l'islam n'est pas toujours bien acceptée par une partie des militaires qui voient là une

menace assimilée à celle du terroriste. Le manque de tolérance des cadres de contact dû à une méconnaissance « de l'autre » peuvent engendrer des brimades plus préjudiciables que peut l'être la pratique discrète d'une religion au sein de l'armée. La différence religieuse mise ainsi en évidence peut empêcher un esprit de corps de se construire. Enfin la pratique de l'Islam et de ses contraintes peut être incompatible avec les réalités du terrain en période de combat. Peut-on envisager d'envoyer des combattants qui appliquent à la lettre le ramadan ? Cela reviendrait à créer des exceptions qui seraient mal vécues par les autres militaires. La notion de cohésion entre musulmans peut aussi survenir pour prétexter de refuser de prendre les armes contre des ennemis pratiquant la même religion. Autant de difficultés que devrait gérer et résoudre le commandement dans les prochaines années.

### *Les clans, les risques*

Si les militaires du rang et des sous-officiers seront de plus en plus de confession musulmane, les officiers resteront en fonction de la mentalité actuelle de confession catholique. Parmi ces derniers, la tradition se retransmet et les écoles militaires ne sont que peu accessibles en réalité aux Français issus de l'immigration. Il existe une ségrégation naturelle distinguant des Français plus français que d'autres et qui sont mieux lotis en terme de carrière professionnelle dans l'armée. C'est aussi une ségrégation au niveau des contrats de travail proposés qui permettent aux officiers d'obtenir plus facilement des contrats longs et qui réservent l'attribution des contrats courts pour les autres catégories, soit celles où l'on trouve le plus de musulmans. L'esprit de corps s'en trouvera une fois de plus atteint et des incidents sont prévisibles si les officiers veulent faire participer par la force les musulmans aux fêtes de tradition qui portent des noms de Saint et dont le passage obligé est l'église. Il faut aussi prendre conscience que les intégristes catholiques que l'on peut trouver parmi des officiers brimeront de fait les musulmans. Là encore, les convictions religieuses prendront le dessus sur l'impartialité et l'équité dont ils devraient faire preuve. L'actuelle orientation de l'armée est néanmoins de respecter et de faciliter les besoins de chacun en matière de croyance religieuse. C'est une position juste mais difficile à gérer sur le long terme, à plus forte raison si l'armée est engagée dans des actions armées dans des pays musulmans. En satisfaisant tous les désirs de servir une religion et de suivre ses prescriptions de vie, le Drapeau

pour lequel le militaire ne devrait pas hésiter à donner sa vie, risque de passer en deuxième plan. Les responsables des différentes religions, intégrés au sein du Ministère de la Défense font de leur mieux pour concilier religion et dévotion militaire mais y arriveront-ils aussi bien dans la prochaine décennie ? Ne seront-ils pas débordés par les fidèles qu'ils accompagnent en ce moment ? L'armée n'a pas droit à l'improvisation et à une politique de gestion à court terme de ses personnels. Elle n'a pas le droit de faillir à sa mission principale qui est de défendre la France et tous les français, c'est pour cela qu'elle doit non seulement être en avance sur le monde civil, mais être visionnaire et de ne pas avoir peur de faire sa propre révolution culturelle.

### *Des pistes pour des solutions*

Durant la guerre froide, les militaires proches des communistes ne pouvaient pas prétendre à occuper des emplois sensibles dans l'armée. Malgré ces dispositions de bon sens, cela n'a pas empêché certains d'entre eux de trahir la France en désertant en Indochine pour rejoindre le Vietminh et le servir avec zèle. Le communisme pouvant être comparée à une religion sur certains aspects, nous avons là des exemples de ce que l'endoctrinement, le fanatisme, la croyance peuvent engendrer comme risques.

La France est un pays laïque. L'armée se devrait être un modèle de neutralité religieuse et non pas un modèle d'intégration religieuse. Plutôt que de faciliter la pratique des religions dans ses rangs au risque de diviser ses troupes, elle devrait limiter au strict minimum les idéologies non compatibles avec le métier des armes. Le respect des croyances doit être respecté de façon impartiale, sans favoritisme et c'est pourquoi il vaudrait mieux développer l'amour du drapeau plutôt que d'encourager l'asservissement à une quelconque religion. Un militaire pourrait très bien pratiquer sa religion discrètement et sans incidence directe sur son travail. La règle est déjà appliquée pour les convictions politiques que chacun a droit d'avoir, sans pour autant revendiquer pendant le service.

Tous les militaires doivent se sentir égaux et apprendre à partager. Il paraît inconcevable que des militaires musulmans soient amenés à rechercher un lieu de prière sur un navire alors que les militaires chrétiens y organisent une messe chaque dimanche. Le partage en tant que Frère d'armes voudrait qu'un même lieu serve à plusieurs

religions, à condition que leur pratique ne perturbe pas le bon fonctionnement du service. Cela revient à dire que la religion doit passer après l'intérêt porté au drapeau qui doit focaliser l'énergie de chaque militaire. La réduction des effectifs devant aboutir à une armée réduite, les conditions d'incorporation pourraient tenir compte des profils des candidats et de leur revendication religieuse. Ce n'est pas une nouvelle discrimination mais simplement une condition de recrutement de bon sens pour préserver la cohésion d'une armée déjà malmenée. A n'en pas douter, il y aura autant de jeunes qui viendront signer un contrat et qui seront tout aussi dévoués que leurs grands anciens qui se sont sacrifiés par amour de leur patrie. La tolérance de l'autre est la meilleure des garanties pour obtenir une cohésion, et la limitation des pratiques religieuses dans l'armée y contribuerait.



La rédaction d'ADER

## Libre propos : de la force de frappe

Les Armées traversent un moment très difficile, comme toutes les administrations de l'Etat. Il faut trouver de l'argent, tout en essayant – dans la mesure du possible – de laisser notre pays dans le peloton de tête dans le domaine de l'armement et de l'instruction.

Apparemment, il ne semble pas être question que les crédits attribués à l'Armée soient augmentés, même s'ils sont maintenus : des lois ont « sanctifié » certains engagements, encore que l'expérience montre que tout ce que fait le législateur n'est pas gravé dans le marbre.

Par contre, il est un domaine qui appelle réflexion, au moins celle du contribuable. La France a une force de frappe autonome, encore que, depuis que nous sommes rentrés dans l'OTAN, peut-être ne pourrions-nous pas engager cette force sans l'accord des alliés qui seraient peut-être concernés

s'il venait à l'idée d'un président de la République de jouer au Dr Follamour.

Nous avons ici un gisement d'une utilité aléatoire. Que cette force engage des crédits pour la recherche, pas de problème. Il faut que la France reste dans le peloton de tête.

Mais est-il utile d'avoir des personnels, des matériels qui coûtent très cher, bloqués comme à Fort Saganne ? Ces matériels ne serviront pas, des personnels de valeur sont bloqués, avec leurs primes, pour anéantir un ennemi possible qui ne sera pas impressionné par la perte de quelques millions d'individus : n'iront-ils pas au Paradis ?

Alors que les conflits dits « asymétriques » actuels montrent à l'évidence que la force, avec la tactique suivie par nos alliés nord-américains ne semble pas atteindre tous ses objectifs.

### Pourquoi ?

Parce que les forces de l'OTAN manquent d'hommes, d'exécutants qui savent marcher, qui ne sont pas obligés à porter des charges presque élephantiques (gilets pare-balles, système radio, casques spéciaux, harnachement etc.) qui se justifient par la « rareté » de ces hommes. De plus est-il normal, quelle que soit la vitesse de la lumière de demander des feux non pas au niveau local, mais à des milliers de kilomètres de l'engagement ?

La veille nucléaire abandonnée permettrait de rétablir une instruction militaire qui ne durerait pas plus de deux ou trois mois, pour habituer nos compatriotes à vivre ensemble, à se connaître de quelque origine ou de niveau social que soient les recrues, permettre à l'Armée active de trouver les personnels dont elle a besoin et enfin de fournir à la troupe les matériels et munitions dont elle a un besoin urgent.

Sans doute faudra-t-il revenir à des fondamentaux comme donner à la troupe au contact cette légèreté qui permet d'aller vite, oublier les engins sophistiqués et lourds comme un char (sauf le Leclerc qui a la capacité de résister) et affecter à la troupe des véhicules plus légers mais mieux protégés pour une troupe non moins légère. Peut-on imaginer une compagnie de Leclerc rétablir l'ordre dans une ville alors que nous avons l'expérience de Budapest ou de Gaza, où les chars étaient immobilisés notamment par leur canon, à la merci du premier lanceur de cocktail Molotov ? Il faut être sérieux : dans une ville en état de siège, rien ne vaut la patrouille avec, éventuellement un bulldozer lourdement blindé, et protégé par l'infanterie.

Faut-il rappeler que l'armée a réussi dans sa conquête de l'Algérie quand les responsables locaux comprirent que la troupe devait être allégée et ne pas porter ces kilos d'impedimenta inutiles !

Quand donc aussi abandonnera-t-on les analyses théoriques de l'école de Guerre ? Il suffit de rappeler le mot de Pétain à une conférence du colonel de Grandmaison qui terminait en pérorant : « à la baïonnette, messieurs, à la baïonnette, attaquons » en disant : « comme la lune ! ».

Déjà le général Paixhans écrivait, en 1830 : « *Ce n'est plus dans les casernes maintenant qu'est la force ; elle est ailleurs ; et pour voir où elle est, il n'est pas nécessaire d'avoir une vue perçante, il suffit d'ouvrir les yeux.* »

« *En 1792, d'un côté sont nos volontaires, sortant du collège ou de la charrue, sans expérience, sans argent, sans officiers. De l'autre côté, les armées de la Prusse, de l'Autriche, de la Russie, et toutes les autres ; les vaisseaux, les trésors, l'habileté de l'Angleterre ; et en outre presque tous les officiers de notre armée. À qui demeura la force ?* »

« *En 1810, les soldats d'Espagne, sont en Amérique ou en Danemark, et l'Espagne les remplace à la hâte par une cohue de paysans et de moines, soutenue il est vrai de quelques troupes étrangères ; mais de l'autre côté sont les armées de Napoléon, sont les généraux de Napoléon, et Napoléon lui-même. À qui demeura la force ?* »

« *En 1813, les étudiants, les professeurs, les bourgeois de l'Allemagne se lèvent ; ils entreprennent ce que les rois et leurs armées et les rigueurs du climat de Russie n'avaient pu faire ; et leur entreprise, ils trouvent la force de l'achever.* »

« *Et ces planteurs, ces Indiens, qui d'un bout à l'autre de l'Amérique chassent les vieilles troupes de l'Espagne ! Et ces miliciens de la Nouvelle-Orléans, qui, en 1815, culbutent, à nombre inférieur, les vétérans de Wellington ! Et ces Grecs, montagnards sans armes, ou marins sans vaisseaux, qui détruisent des flottes et des armées ! Où est donc la force ? »<sup>1</sup>.*

Un descendant de cet auteur complétait le propos :

« *Et pendant la guerre d'Amérique, d'un côté les hommes du Sud, formés par l'esclavage à des habitudes de domination inflexible, capables tout sacrifier à l'orgueil de race, et d'unir la ténacité aristocratique à l'emportement révolutionnaire ; ils se croient les plus forts, car l'organisation militaire est dans leurs mains, eux seuls ont des grades dans l'armée, des goûts, des traditions militaires. D'autre part, des gens d'affaires, des agriculteurs, des colons, des pionniers, sans cadres, sans troupes, obligés de tout improviser, organisation, armement, discipline. Mais cette race était virile, elle était encore animée de l'esprit puritain des*

*premiers émigrants ; elle croyait, à tort ou à raison, porter dans ses mains le drapeau de la civilisation et du progrès ; elle combattait pour une cause juste, l'abolition de l'esclavage et le maintien du lien fédéral sur l'immense vallée du Mississipi, [...] A qui demeura la force ? »*

Le général Paixhans précisait : « *Désormais donc : on pourra tout avec les populations ; on ne pourra rien sans elles ; et les seuls gouvernements forts seront ceux qui sauront comprendre l'opinion générale et s'y appuyer.* »

Il n'avait pas besoin d'une force, même nucléaire, par contre il ne faisait rien sans renseignement humain !... Même si dans ce domaine la technique apporte un énorme plus.

Lucien Sabah, Lieutenant-colonel (H) –  
Docteur ès Lettres

## Le coup de gueule ! Toujours des incertitudes sur le maintien du budget de la Défense

La France sur tous les fronts de la lutte contre le terrorisme, avec une incertitude de plus sur le maintien du budget du ministère de la Défense sur la période triennale 2011-2013 ! Six incertitudes le menace alors qu'il a d'ores et déjà été amputé de 3,6 milliards d'euros (et on peut s'interroger lorsque le fisc rembourse légalement à la Société générale 1,7 milliards d'euros suite aux pertes causées par le trader Kerviel) au titre des économies demandées par l'Elysée.

Les recettes exceptionnelles provenant de la vente d'actifs immobiliers pourraient se solder par une perte de plus de 3 milliards en raison de la crise qui a fortement déstabilisé le marché immobilier en France, de l'échec de vendre tout l'immobilier parisien d'un bloc à un consortium et par la lenteur des procédures de cessions.

Une autre menace concerne l'absence de vente de Rafale à l'étranger. « Si nous devons commander onze Rafale pendant les deux années qui devaient être couvertes par l'export, il faudra trouver 1 milliard d'euros de plus », avait assuré le ministre de la défense Hervé Morin devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Par la même occasion, la modernisation des Mirage 2000D est reportée.

<sup>1</sup> Général Paixhans, *Force et faiblesse militaire de la France*, Paris, 1830.

<sup>2</sup> J. Paixhans, *Des réformes militaires envisagées au point de vue social*, Paris, (CIRCA 1867), p. 28.

L'effort de guerre de l'armée française en Afghanistan, a un coût de plus en plus lourd : 470 millions d'euros en 2010 pour 4 000 militaires français (gendarmerie comprise). Soit près de la moitié des surcoûts de 2010. En 2011, les surcoûts OPEX devraient être financés sur la réserve de précaution interministérielle, laquelle est par contre assurée en partie par le ministère de la Défense. Quelle ligne budgétaire sera réduite ?

La renégociation du contrat de l'avion de transport militaire européen A400M soit 400 millions d'euros d'avances remboursables à EADS seront aussi pris sur les crédits interministériels. Du moins faut-il le croire.

Le total de la note encore non acquittée par l'Etat aux industriels de l'armement suite aux ratés de la mise en progiciel Chorus, a déjà coûté fin juin 1,8 milliard d'euros. Pour rappel, ce logiciel développé par la société allemande SAP, est destiné à gérer les données budgétaires des différents ministères. Ce coût ne tient pas compte de celui créé par les indemnités dues aux entreprises pénalisées par ces ratés.

Le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) est de l'ordre de 3 milliards d'euros pour 2011 mais en fonction de l'argent à trouver pour combler les pertes, le budget des équipements pourrait en souffrir.

Un contexte qui n'est pas rassurant alors que nous prétendons faire la guerre.

## Le coup de cœur ! Des héros anonymes en France

Un fois n'est pas coutume pour ne pas manquer de le signaler : le civisme n'est pas mort ! Le 28 septembre, deux ou trois braqueurs ont attaqué un fourgon blindé à Lognes, en Seine et Marne (77) avec un camion benne de 29 tonnes. L'attaque a alerté des salariés de l'entreprise Veolia qui collectaient des déchets dans le même secteur. Au lieu de prendre la fuite, ils ont percuté avec leur camion poubelle celui des bandits le repoussant de plusieurs mètres. Il s'en est suivi des échanges de coups de feu entre les bandits et les convoyeurs. Désarmés par tant de résistance, les braqueurs se sont enfuis.

Si les faits ont été relatés dans la presse, personne ne s'est soucié de ce que sont devenus les employés

du camion poubelle. S'ils ont été félicités, remerciés ? Les journalistes ont raté cette occasion de valoriser cet acte de bravoure dont les auteurs sont certainement des Français issus de l'immigration ou des immigrés, dont l'ensemble de la population peut être fier. Nous déplorons du peu d'intérêt que la presse accorde aux actes de civisme de ce genre. Nos félicitations les plus sincères à ces héros anonymes.

## Brèves

### Afghanistan

549 soldats étrangers sont morts en Afghanistan depuis le début de l'année. En neuf mois, 2010 est déjà l'année la plus meurtrière pour les forces internationales depuis la chute du régime des talibans fin 2001. Le commandement des talibans a nié le déroulement de négociations avec le gouvernement afghan. Quels crédits accorder à ces rumeurs ?

### Nouvelle base de données sur le DIH coutumier mise en ligne !

Afin que l'étude de 2005 sur le droit international humanitaire (DIH) coutumier puisse être consultée dans le monde entier, le CICR a publié sous forme de base de données les résultats de cette étude. La nouvelle base de données, en anglais uniquement, permet d'accéder rapidement aux règles du DIH coutumier et d'examiner les pratiques des États. La base de données sera mise à jour régulièrement et complétée au fur et à mesure par d'autres exemples de pratiques nationales. La base de données est disponible ici (*en anglais*) : [Base de données sur le DIH coutumier](#)

### Une mutualisation partielle de la Marine ?

Une flotte commune de pétroliers-ravitailleurs et de navires de soutien à la France et au Royaume-Uni est une piste de la mutualisation imaginée par les états-majors des deux pays. Le renouvellement de ces navires est effectivement envisagé. Cela pourrait être annoncé lors du sommet Cameron-Sarkozy le 5 novembre prochain.

Quant au projet de porte-avions en commun qui a justifié de brader le savoir-faire français dans la construction d'un porte-avions à énergie nucléaire, Paris et Londres ont exclu le 3 septembre de le construire ensemble. L'idée était aussi qu'un des trois navires – un français et deux britanniques – soit en permanence en patrouille

maritime (en attendant la décision pour l'instant reportée mais prévue avant 2012 de construire un second porte-avions français). Le bon sens, loin des choix politiques du président Chirac, a primé. En effet, pour que chacun puisse utiliser les porte-avions de l'autre, il faudra que des décisions soient prises au niveau stratégique afin que les objectifs nationaux sur les opérations soient les mêmes. Ensuite constatons, comme à l'accoutumée, que des projets franco-britanniques sont régulièrement évoqués lorsque les Britanniques ont identifié leur besoin, que les Français accourent pour proposer une coopération ... et que les Britanniques abandonnent au bout d'un moment laissant les Français au milieu du gué du gué ! Une stratégie particulière pour disperser les efforts de la France ? Finalement, combien de projets bilatéraux ont-ils vraiment vu vraiment le jour depuis Saint-Malo en 1998 ?

Pourtant les Britanniques ont le projet de construire deux nouveaux porte-avions, le *Queen Elizabeth* et le *Prince of Wales*, qui devraient entrer en service à compter de 2016. Ce sont des bâtiments, de 60.000 tonnes, soit 50% de plus que le Charles-de-Gaulle. Leur coût est estimé à plus de 5 milliards de livres (environ 6,3 milliards d'euros). Les différences techniques sont aussi importantes : ni catapulte ni brins d'arrêt avec pour conséquence une flotte aérienne limitée à des hélicoptères et des avions à décollage court et atterrissage vertical de fabrication américaine.

### ***Délinquance : la lettre de Ségolène Royal à Hervé Morin***

La présidente (PS) de la région Poitou-Charentes a relancé sa proposition de confier aux militaires le soin d'encadrer les jeunes délinquants. Voici la lettre qu'elle a envoyée (*Source blog Secret défense de Jean-Dominique Merchet*), le 31 août, au ministre de la Défense, avec Maxime Bono, maire (PS) de La Rochelle.

*"Monsieur le ministre de la Défense*

*Nous souhaitons en Région Poitou-Charentes, avec Maxime Bono, député maire de la Rochelle, vous proposer de lancer l'expérimentation sur l'encadrement militaire des délinquants dans le régiment de La Rochelle dont vous aviez annoncé la fermeture et qui pourrait être maintenu sur cette mission valorisant le savoir-faire d'encadrement des militaires, sans remettre en cause vos choix concernant la stratégie de défense.*

*Nous souhaitons vous rencontrer dans les meilleurs délais pour en parler et pour que cette expérimentation soit lancée sans tarder.*

*Nous vous prions de croire, M. le ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.*

*Maxime Bono, Ségolène Royal. "*

Le régiment en question est le 519<sup>ème</sup> régiment du Train, spécialisé dans le transbordement maritime. Le ministre de la Défense, quelque peu surpris, a expliqué que l'encadrement des délinquants « *n'était pas le boulot des militaires. Ils ne sont pas là pour encadrer la délinquance, il y a d'autres services de l'Etat pour cela. Il ne faut pas mélanger les genres* ».

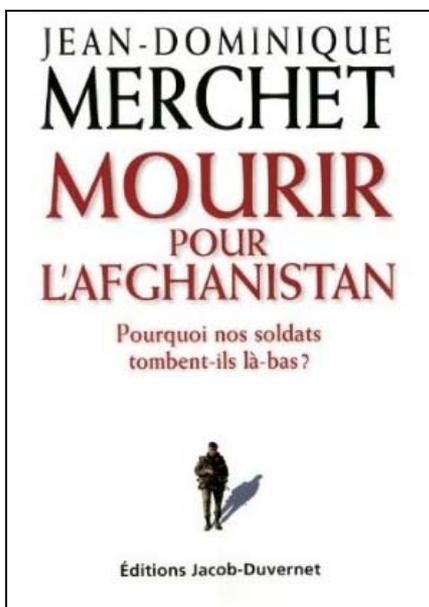
Ne nous trompons cependant pas. Le soutien du député-maire de la Rochelle était de garder un régiment dans sa ville et ses quelque mille soldats avec leurs familles. En revanche, sur la demande de Ségolène Royal, et malgré ce que dit le ministre, la dimension sociale de l'institution militaire ne doit pas être négligée dans une société en désordre. La notion implicite de cœur de métier est facile. Resocialiser des jeunes dès lors qu'ils sont volontaires paraît une noble tâche, utile aussi bien à la société qu'aux jeunes concernés.

### ***La France, 4<sup>ème</sup> exportateur d'armement en 2009***

La France a conservé en 2009 sa place de quatrième exportateur mondial d'armes, avec 7,2 % du marché, selon le dernier rapport annuel au Parlement sur les ventes d'armement, présenté mercredi 6 octobre, à Paris. Ce marché des exportations s'élève à 70 milliards d'euros, pour des dépenses militaires totales estimées à 1 100 milliards. La France se classe derrière les Etats-Unis (52,4 % des exportations), le Royaume-Uni (13,4%) et la Russie (8,4 %), juste devant Israël (5,3 %). Cette hiérarchie n'a que peu évolué ces dernières années selon le rapport. Avec 8,16 milliards d'euros de prises de commandes en 2009, la stratégie de relance des exportations adoptée en 2007 est un « succès », a commenté le ministre de la défense (rapport sur le site [www.defense-et-republique.org](http://www.defense-et-republique.org)).

### ***Bibliographie***

Après avoir raconté l'embuscade qui a coûté la vie de dix soldats français en août 2008, l'auteur explique pourquoi la France s'est engagée dans ce pays. Cette nouvelle édition intègre l'embuscade d'Uzbin.



*Commentaire Librairie Decrite  
Éditions Jacob-Duvernet- 199 pages*

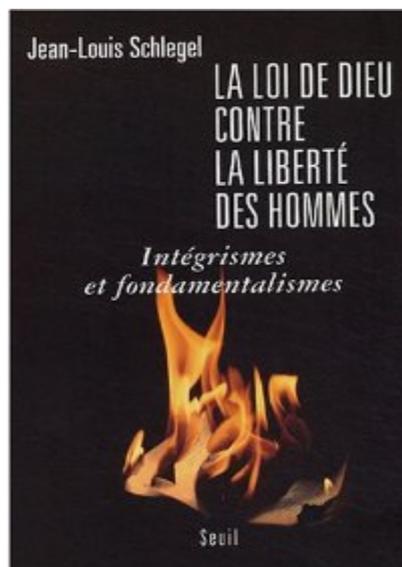
Le 18 août 2008, une patrouille française tombe dans une embuscade en Afghanistan. Dix soldats sont tués au terme de longues heures de combat. Soudain, l'opinion publique prend conscience que la France est engagée dans une guerre en Afghanistan. Sur la base de sources militaires, ce livre retrace le déroulement de l'embuscade.

Réactualisé, Mourir pour l'Afghanistan rejoue le film de la guerre en Afghanistan jusqu'à aujourd'hui et analyse les derniers événements pour les mettre en perspective. Mais il donne surtout à comprendre les racines historiques et géographiques de cette guerre. Les Britanniques puis les Soviétiques s'y sont cassés les dents : l'OTAN fera-t-elle mieux ? Notre armée est-elle prête pour ces combats ? Comment réagissent la société et les médias français ? Alors que la France s'engage de plus en plus dans ce conflit, comprendre cette guerre est une nécessité pour permettre à nos troupes d'être la plus efficace possible.

*JD Merchet vient de quitter le Quotidien Libération pour rejoindre Marianne comme directeur adjoint. Il animera toujours le blog « Secret défense ».*

.\*

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, un spectre imprévu hante le monde : c'est celui des intégrismes et des fondamentalismes religieux. Que la religion vive ou survive, très bien. Mais qu'elle se manifeste ainsi sous son jour le plus discutable, dans une contestation des valeurs modernes qui peut aller jusqu'à la violence frontale, paraît incroyable et inadmissible.



*Commentaire Librairie Amazon  
Éditions Seuil – 160 pages*

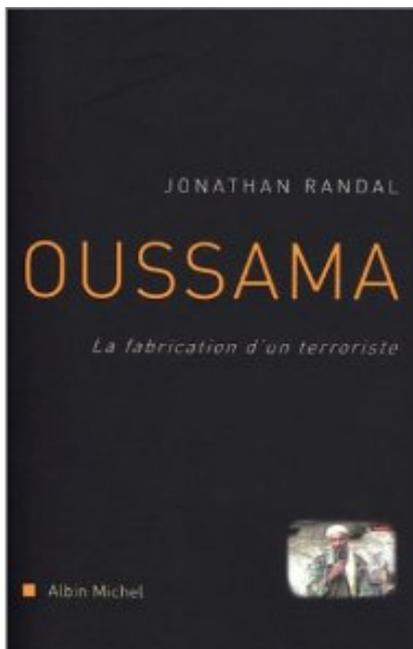
Il faut pourtant essayer de comprendre comment et pourquoi les grandes traditions religieuses, monothéistes en particulier, voient aujourd'hui une partie parfois importante de leurs adeptes basculer dans des formes de contestation radicales de la société moderne, dans des formes de croyance archaïques, dans des croisades et des guerres « saintes ». Qu'est-ce qui leur fait donc si peur dans la modernité ? Pourquoi refusent-ils la démocratie, la liberté et l'autonomie des modernes, les droits de l'homme, la paix et l'œcuménisme entre les religions... ? Pour répondre à ces questions, ce livre tente de comprendre, sous des angles multiples la logique qui sous-tend les fondamentalistes et les intégrismes, leur « problème » avec la modernité.

Après une présentation historique et sociologique des quatre intégrismes et fondamentalismes monothéistes, ce livre définit ce que serait le compromis « normal » entre religion et modernité. Il analyse ensuite les refus des intégristes et des fondamentalistes face à cette modernité et les raisons religieuses d'un tel radicalisme.

.\*

Comment un seul homme peut-il menacer l'équilibre de la planète ? La question est au centre de cette enquête exceptionnelle, tant par la profondeur de son analyse que par l'originalité de sa réflexion, consacrée à l'homme le plus recherché du monde : Oussama Ben Laden. Jonathan Randal bouleverse la légende du milliardaire saoudien. À contre-courant des idées reçues qui font de Ben Laden l'allié de Saddam Hussein et de l'Arabie

Saoudite, le financier du terrorisme à l'échelle internationale, ou le défenseur des musulmans opprimés, Randal découvre un puritain parfaitement honnête dans ses convictions et logique dans sa démarche politique.



*Commentaire Librairie Amazon*  
*Editions Albin Michel – 411 pages*

De sa jeunesse dédiée à l'étude du coran et à la stricte observance du wahhabisme à son rôle au premier plan de « l'Axe du Mal », Oussama Ben Laden incarne un phénomène nouveau dans les annales du terrorisme contemporain autant que la collision fatale entre l'Islam du XXI<sup>e</sup> siècle et l'Occident. Réfutant tous les clichés, Randal démonte une véritable logique de guerre et renvoie dos à dos deux formes d'obscurantisme et d'intolérance à fondement essentiellement religieux : celle des terroristes et celle des néo-conservateurs américains. Ce grand document est un livre qui fera date.

## Questions parlementaires choisies

Nos parlementaires travaillent et le ministère de la défense est tenu, comme toute l'administration, de répondre aux représentants du Peuple. A ce titre, les réponses données sont toujours une source importante et fiable d'information.

### *Organisation de la DGA*

**Question écrite n° 74979 publiée au JO le 30/03/2010**

*M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur la réorganisation de la direction générale de l'armement.*

**Réponse du ministère parue au JO le 29/06/2010**

L'organisation de l'administration centrale du ministère de la défense est fixée par le décret n°2009-1178 du 5 octobre portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense.

Le ministère de la défense n'est pas soumis aux principes de déconcentration déterminés par le décret n°92-604 du 1<sup>er</sup> juillet 1992 portant charte de la déconcentration. En effet, le champ d'application des textes organisant l'administration territoriale de la République est limité aux services déconcentrés des administrations civiles de l'État. Parmi les services placés sous l'autorité du ministre de la défense, seuls les services déconcentrés chargés des anciens combattants constituent des administrations civiles de l'État placées sous l'autorité des préfets, conformément à l'article 15 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements.

Dès lors, l'organisation du ministère de la défense s'articule autour, d'une part, de services d'administration centrale, d'autre part, de services extérieurs à l'administration centrale, et non de services déconcentrés. « DGA techniques navales », « DGA maîtrise NRBC », « DGA essais propulseurs » ou encore « DGA essais de missiles », qui relèvent de la direction technique de la direction générale de l'armement (DGA), font partie de ces organismes extérieurs à l'administration centrale du ministère de la défense.

Cette qualification a pour conséquence de rendre inapplicables aux organismes concernés les dispositifs juridiques propres aux administrations centrales, tels que celui des délégations automatiques de signature dont le dispositif est prévu par le décret n°2005-850 du 27 juillet 2005 (...) ou ceux organisant le régime indemnitaire du personnel servant en administration centrale. Les agents des organismes extérieurs de la DGA appartiennent, pour le personnel militaire, aux corps de l'armement et sont, s'agissant du personnel civil, soit fonctionnaires de l'État, soit ouvriers de l'État, soit contractuels de droit public.

*La nouvelle organisation de la DGA, fixée par le décret n°2009-1180 du 5 octobre 2009 fixant les attributions et l'organisation de la direction générale de l'armement et l'arrêté du 2 décembre 2009 relatif à l'organisation de la direction générale de l'armement) n'a entraîné aucun changement sur le plan budgétaire et comptable de ses organismes extérieurs. Comme avant la réorganisation de la DGA, ils disposent d'un budget de*

fonctionnement pour leur permettre de mener à bien leurs missions. Ces budgets de fonctionnement sont principalement imputés sur le budget opérationnel de programme de la direction générale de l'armement (BOP DGA) du programme 146 (« Équipement des forces ») de la mission budgétaire « Défense ». Le budget des organismes extérieurs est suivi et contrôlé par leur direction de rattachement qui effectue les arbitrages nécessaires dans le respect de son enveloppe globale.

### **Garde de l'emblème et des traditions d'un régiment dissous**

**Question écrite n° 74979 publiée au JO le 29/12/2009**

*M. Bruno Bourg-Broc prie M. le ministre de la défense de bien vouloir lui indiquer quelles sont les missions et quels sont les devoirs spécifiques d'un régiment ou d'une école qui a reçu la garde de l'emblème et des traditions d'un régiment dissous.*

**Réponse du ministère parue au JO le 02/03/2010**

L'instruction n°1515/DEF/EMA/OL/2 du 23 septembre 1983 sur les filiations et l'héritage des traditions des unités indique, dans son préambule, que *« l'esprit de corps est un des fondements de la force morale des armées. Il se forme, se nourrit et se fortifie du souvenir des exploits et des sacrifices qui jalonnent et illustrent l'histoire de leurs unités. Le capital de sang, de peine, de victoires et de récompenses ainsi accumulé, la tradition des noms et des faits, les marques et les symboles constituent un patrimoine qui, honorant l'armée, contribue à la renommée de la nation. La sauvegarde et la transmission en sont assurées par la filiation qui relie dans leur passé commun les unités dissoutes ou disparues à leurs héritières »*. Ce texte précise par ailleurs que, lorsque le patrimoine d'une unité disparue ou dissoute ne donne pas lieu à transmission, il est confié à la garde d'une unité ou d'un organisme existant.

Si l'instruction du 23 septembre 1983 ne précise pas de manière exhaustive les missions et devoirs spécifiques des unités qui reçoivent la garde d'un patrimoine, il ressort des dispositions de ce texte que confier la garde d'un patrimoine à une formation existante a pour objectifs, d'une part, d'assurer la pérennité des traditions de l'unité dissoute, d'autre part, de renforcer l'esprit de corps qui est l'un des fondements de la force morale des armées. En effet, la conservation d'un patrimoine permet, par sa mise en valeur au sein des unités récipiendaires, du service historique de la défense ou des musées des armées, d'assurer le rayonnement de l'unité dissoute en favorisant la

connaissance, par les jeunes générations, de son histoire.

Toutefois, l'emblème dont la garde a été confié à une formation, s'il doit être conservé dans les mêmes conditions qu'un emblème de service, ne peut être considéré comme l'emblème officiel de cette formation et ne peut être utilisé dans les cérémonies officielles qu'à titre exceptionnel et, à chaque fois, sur autorisation du chef d'état-major de l'armée concernée.

### **Vie de la communauté de défense**

#### **A lire, la Lettre de l'ASAF**

La lettre de l'ASAF (Association de défense de l'armée française) aborde le budget de la défense ([www.asafrance.fr](http://www.asafrance.fr)).

#### **Exposition au musée de la Marine**

L'amiral François-Edmond Pâris (1806-1893) s'est engagé dans la marine à l'âge de 14 ans. Promu amiral en 1858, François-Edmond Pâris entre, cinq ans plus tard, à l'Académie des sciences pour sa contribution à la géographie et à la culture des mers. Marin, hydrographe et dessinateur de talent, il a fait réaliser, entre 1841 et 1848, puis entre 1871 et 1887, un ensemble exceptionnel de modèles réduits de bateaux du monde (source : Le Monde).

*« Tous les bateaux du monde » jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre au Musée national de la marine, Palais de Chaillot, 17, place du Trocadéro, Paris 16<sup>e</sup>. [www.musee-marine.fr](http://www.musee-marine.fr)*

#### **Naissance de l'Institut de Stratégie et des Conflits - Commission Française d'Histoire Militaire**

Le 15 juin 2010, l'Institut de Stratégie Comparée, l'Institut d'Histoire des Conflits Contemporains et la Commission Française d'Histoire Militaire ont officiellement fusionné pour donner naissance à l'Institut de Stratégie et des Conflits - Commission Française d'Histoire Militaire (ISC-CFHM). L'ISC-CFHM est en charge de quatre revues : Stratégique, Guerres mondiales et conflits contemporains, Etudes polémologiques et Histoire et défense, les cahiers de Montpellier. Quatre collections sont publiées chez Economica : Bibliothèque stratégique, Hautes études stratégiques, Hautes études militaires et Hautes études maritimes.

Pour s'informer : [www.defense-et-republique.org](http://www.defense-et-republique.org)  
Pour réagir : [www.defense.canalblog.com](http://www.defense.canalblog.com)  
Pour écrire : Roger Annette, [redaction@defense-et-republique.org](mailto:redaction@defense-et-republique.org)  
Pour nous contacter : [contact@defense-et-republique.org](mailto:contact@defense-et-republique.org)